

**Rapport de la Commission de Gestion au
Conseil Communal relatif au rapport de Gestion 2025
Préavis municipal no 03/2026**

Madame La Présidente,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion composée de :

- Monsieur Daniel Morier, Président
- Monsieur Basile Favre
- Madame Theres Brillet
- Madame Véronique Jaquemet
- Monsieur Tonino Natale, rapporteur

s'est réunie le 28 mai, le 3 juin avec les représentants de la Municipalité et la boursière et le 11 juin pour vous établir le présent rapport.

Ce préavis résume efficacement l'activité de nos autorités en 2025. La Commission de Gestion n'émet aucune objection à son sujet, hormis le fait qu'il aurait pu être directement intégré au préavis n° 02/2026 relatif aux comptes communaux, comme l'année dernière.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion propose au Conseil Communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal

- Vu le préavis municipal No 03/2026 ;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

- d'adopter le rapport de gestion tel que présenté
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025

St-Barthélemy, le 22 juin 2026

Pour la Commission de Gestion :

Daniel Morier

Basile Favre

Theres Brillet

Véronique Jaquemet

Tonino Natale